



## **Le profil du candidat recherché**

La majorité du temps, les employeurs rechercheront un candidat ayant un profil apparenté à celui de la clientèle fréquentant les services offerts par l'organisme. En fait, le concept d'un modèle d'identification par un vécu commun a des répercussions directes sur le sens même du travail de pair aidant. Puisque ce dernier devient un modèle de rétablissement et d'espoir pour ses pairs, il est important qu'il soit crédible à leurs yeux. Pour cette raison, il devra avoir vécu une expérience similaire à celle des clients. Par exemple :

- Avoir vécu une expérience directe avec le réseau de la santé mentale (par exemple : hospitalisation en psychiatrie);
- Avoir connu le sentiment de vivre une « descente aux enfers », de tout perdre, d'être complètement envahi par une souffrance émotionnelle intense ou par des délires;
- Avoir subi des situations où l'on s'est senti lésé dans ses droits ou privé de liberté.

Évidemment, la gravité du trouble mental et les problèmes associés ne doivent pas primer sur les compétences ou les capacités du candidat à travailler auprès des personnes utilisatrices; ces dernières peuvent malgré tout s'identifier à un pair aidant ne possédant pas un vécu complètement identique au leur.

Voici quelques critères de base guidant les milieux d'embauche quant à la sélection des candidats pour le poste de pair aidant. Au minimum, la personne doit

- vivre ou avoir vécu un trouble grave de santé mentale;
- être prête à dévoiler son histoire personnelle de maladie mentale;
- expérimenter le rétablissement et y être bien ancrée;
- posséder une stabilité et une autonomie sur le plan de son fonctionnement en général depuis au moins deux ans;
- montrer une expérience de travail ou d'engagement pertinente (par exemple : association de personnes utilisatrices en défense des droits ou d'intérêts, témoignage, création ou prestation de services par les pairs, animation de groupes d'entraide, interventions sociales, etc.);
- détenir les habiletés sociales de base;
- maîtriser le français (parlé et écrit).

### Les habiletés requises chez le pair aidant

- Être en mesure d'utiliser adéquatement et de manière positive sa propre expérience pour aider ses pairs et pour redonner espoir;
- Éviter l'étalage;
- Posséder la capacité de bien gérer le stress;



- Faire preuve de patience, de tolérance, de sensibilité et de souplesse;
- Avoir de la facilité à établir un lien significatif;
- Pouvoir mobiliser et stimuler les personnes utilisatrices à s'engager dans leur processus de rétablissement;
- Montrer l'exemple, être un modèle positif pour les usagers;
- Utiliser ou avoir utilisé des stratégies d'adaptation et aider les personnes utilisatrices à identifier ce qui leur permet de se rétablir;
- Aimer le travail en équipe et reconnaître l'expertise des autres professionnels;
- Détenir une bonne connaissance des droits des personnes utilisatrices et être en mesure de les défendre.

### La scolarisation

Le degré de scolarisation est à la discrétion de l'employeur. Certains établissements privilégient les candidats titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires puisque le taux salarial horaire est déterminé, entre autres, par la scolarité.

Par ailleurs, une formation spécialisée en intervention par les pairs aidants est recommandée afin qu'ils puissent bien comprendre leur rôle et ainsi s'assurer de préserver leur expertise au sein des services de santé mentale.